

Compte-Rendu de décision
Commission Ethique et Transparence (CET)
Mardi 17 Novembre 2022

Etaient présents :

Monsieur Jean-Marie BRACHET

Madame Agnès COUSSOT

Monsieur Olivier DUCOURTIEUX

Monsieur Bernard VAREILLE

Madame Rhabira ZIANI-BEY

Madame Patricia VILLARD

Etaient absents excusés :

Monsieur Bruno BARON

Monsieur Vincent REY

Madame Hélène PAULIAT

Madame Patricia VILLARD ouvre la séance à 18h00

Introduction :

Plusieurs points sont à aborder lors de cette séance

1 - Validation du compte-rendu de la commission précédente (en date du 21 juin 2022) :

Le compte-rendu a été validé à l'unanimité des membres présents.

2 - Saisine de Madame Geneviève LEBLANC – Dernière réponse

La CET a transmis un courrier à madame LEBLANC afin de clore sa demande.

Ci-joint à ce compte-rendu, le courrier transmis à madame LEBLANC.

3 - Saisine Gauche citoyenne sociale et écologiste

Lors d'un précédent conseil municipal, le maire a convenu que le compte twitter de la ville de Limoges ne peut être utilisé dans le cadre d'une campagne électorale. Il a fait son mea culpa et a plaidé une « erreur de manipulation »

En réponse, au mail du 11 juin 2022 de la gauche citoyenne, quant à l'utilisation du compte twitter de la Ville de Limoges, la CET considère que ce compte ne peut être utilisé à des fins électorales. Le maire, interpellé par la CET, a tenu à renouveler ses excuses.

La CET se propose donc d'ouvrir une réflexion plus générale sur le sujet et notamment sur les bonnes pratiques d'utilisations des différents moyens de communication de la ville, ainsi que sur le bon usage des réseaux par les agents et les élus.

Ci-joint à ce compte-rendu, le courrier envoyé à la Gauche Citoyenne Sociale et écologiste

4 - Retour du rendez-vous avec Guillaume Guérin

Le 27 octobre dernier, Patricia VILLARD et Agnès COUSSOT ont été reçu par Guillaume GUERIN au siège de Limoges Métropole afin d'évoquer l'éventuelle mise en place d'une Commission Ethique et Transparence au sein de la métropole.

Suite à cet échange, Monsieur GUERIN aimerait que Mesdames VILLARD et COUSSOT fassent une présentation de la CET en deux temps :

- Une première, pour les élus, les maires, afin de leur montrer tous les apports bénéfiques que cette commission peut leur procurer au quotidien dans la gestion de leur commune lors d'un prochain conseil communautaire, vraisemblablement en février prochain
- Une seconde, pour les agents et personnels de la Métropole afin d'éviter certains conflits d'intérêts, certains écueils, la forme reste encore à trouver (colloque, réunion ??)

5 - Fiches déclaration d'intérêt

La Commission Ethique est transparence n'a pas eu de retour de madame Hélène PAULIAT. Madame Patricia VILLARD a souhaité la relancer afin d'obtenir les fiches déclaration d'intérêt dans les meilleurs délais.

6 - Questions diverses et prochaines dates

Saisine de Madame Rhabira ZIANI-BEY :

Ayant constatée, depuis le début de la mandature, un manque d'assiduité de certains élus municipaux, lors des différentes commissions ou des conseils municipaux, Madame Rhabira ZIANI-BEY souhaite que la CET se saisisse de la question÷Qu'est-il prévu dans le règlement intérieur à ce

jour ? Pourquoi sont-ils toujours dans les effectifs du conseil municipal ? Les indemnités touchées restent de l'argent public.

7 - **Date du prochain CET**

La prochaine Commission Ethique et Transparence aura lieu le 2 février 2023 à 18h00 en salle des commission numéro 1.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Patricia VILLARD met fin de la séance à 19h30